



A tous les ménages de la Commune Le Mouret

Feu bactérien

information importante

Un foyer de feu bactérien a été découvert sur notre territoire communal sur un cognassier sur le secteur de Montévraz Dessus.

Merci à chaque citoyen de contrôler ses arbres fruitiers et arbustes et, le cas échéant, de s'annoncer à notre employé du service technique – M. Pascal Neuhaus au 079 /473 54 98 - qui se tient également à votre disposition pour toute question en cas de doute.

La souche incriminée devra être éliminée par incinération.

Descriptif, photos et explications disponibles sur le site de l'Etat de Fribourg :

<https://www.fr.ch/grangeneuve/energie-agriculture-et-environnement/agriculture-et-animaux-de-rente/feu-bacterien>

Merci de votre collaboration
Le Conseil communal